|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | HOME-D-3 |
| Numéro de poste Sysper: | 322657 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Yolanda GALLEGO-CASILDA GRAU  [Yolanda.gallego-casilda-grau@ec.europa.eu](mailto:Yolanda.gallego-casilda-grau@ec.europa.eu)  +32 229-93987  3 trimestre 2025  2 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 27-10-2025 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

L’unité D3 a pour mission de contribuer au développement de l’Union de la sécurité en formulant, en surveillant, en mettant en œuvre et en coordonnant les politiques et la législation de l’UE visant à prévenir et à combattre la radicalisation conduisant à l’extrémisme violent et au terrorisme, y compris en ligne. Elle coordonne les travaux menés au sein du forum de l’UE sur l’internet avec les entreprises de l’internet et la société civile afin de prévenir la diffusion de contenus à caractère terroriste en ligne et d’encourager d’autres discours positifs. Elle élabore le cadre réglementaire pour la suppression des contenus à caractère terroriste en ligne et en surveille la mise en œuvre. Elle poursuit la coordination avec les principaux partenaires internationaux dans le domaine de la prévention de la radicalisation et de la lutte contre celle-ci, en mettant l’accent sur les partenaires stratégiques et les pays voisins prioritaires, ainsi que par l’intermédiaire du forum mondial sur l’internet sur la lutte contre le terrorisme (GIFCT).

L’unité coordonne l’approche globale de la Commission en matière de radicalisation au sein de la Commission et vis-à-vis des acteurs extérieurs, y compris au sein des groupes de travail concernés du Conseil, gère le pôle de connaissances de l’UE sur la prévention de la radicalisation et soutient les États membres en matière de communication stratégique. L’unité contribue à l’élaboration de mesures de soutien aux victimes du terrorisme et organise la Journée européenne de commémoration des victimes du terrorisme. L’unité travaille en étroite collaboration avec l’unité chargée de la lutte contre le terrorisme afin de garantir une approche pleinement concertée.

**Présentation du poste (nous proposons)**

L’expert national contribuerait aux travaux sur la prévention de la radicalisation, y compris la lutte contre l’extrémisme violent et le terrorisme, tant en ligne que hors ligne. L’unité est chargée de mettre en œuvre et de développer les politiques de sécurité conformément à la stratégie européenne de sécurité intérieure de l’UE en ce qui concerne les actions préventives.

Les principales tâches du nouveau collègue consisteraient notamment à contribuer à des actions au niveau de l’UE visant à orienter les activités de communication stratégique, y compris la mise au point d’outils visant à relever les défis narratifs liés à la radicalisation, à l’extrémisme violent et au terrorisme. En particulier, le nouveau collègue superviserait ces travaux dans le cadre du pôle de connaissances de l’UE sur la prévention de la radicalisation, lancé par la Commission en 2024. La plateforme aide les États membres à élaborer et à mettre en œuvre des méthodologies, des plans et des actions de communication stratégique pour leur propre travail de prévention domestique. Il s’agit notamment de superviser une équipe de contractants responsables des activités relatives à lacommunication stratégique de la plateforme, c’est à dire organisation des réunions, des formations, des services de soutien sur mesure, des rapports de suivi des médias, des documents de recherche et d’autres activités.

En outre, le nouveau collègue pourrait superviser les travaux des futurs programmes financés par l’UE qui soutiennent le renforcement des capacités et l’autonomisation numérique des acteurs de la société civile œuvrant à la prévention et à la lutte contre l’extrémisme violent dans toute l’Europe. L’un des principaux axes de ces travaux serait de superviser les efforts visant à fournir un contre-récit et une assistance pour développer des récitsalternatifs pour les praticiens afin de renforcer la résilience des communautés en Europe face aux messages émanant d’extrémistes violents et de promouvoir la cohésion sociale. Une autre tâche essentielle du collègue concerne la supervision des travaux de l’équipe de communication externe chargée du pôle de connaissances. Il s’agit notamment d’exécuter un plan de contenu conforme aux stratégies de communication et de diffusion du pôle de connaissances (c’est-à-dire la production d’une lettre d’information mensuelle, de produits audiovisuels, d’un podcast, de brochures, d’infographies, de gestion de comptes sur les médias sociaux, entre autres activités). Le collègue sera également responsable de la communication interne et externe de l’équipe de la DG HOME. Cela implique d’assurer la liaison avec l’équipe de communication interne de la DG HOME afin de communiquer sur les principales priorités politiques de l’unité.

Le nouveau collègue fera partie d’une unité (HOME D.3) composée de 15 collègues.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Idéalement, le nouveau collègue aurait une expérience en communication ou une expérience en sciences politiques et sociologiques avec une expérience professionnelle dans le domaine des affaires européennes ou internationales. Une expérience préalable nécessitant l’engagement des parties prenantes, ainsi que de la programmation et du suivi des contrats serait un atout. Les TAKS comprendront également la rédaction de notes d’orientation, de notes d’information et d’autres demandes de contribution et la contribution à celles-ci, ainsi que la préparation et la participation à différentes manifestations avec des parties prenantes internes et externes. Une excellente maîtrise de l’anglais est requise pour ce poste (oral et écrit).

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C (2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)